

# Sunorg® Pro

## Flash régulateur et fongicide colza

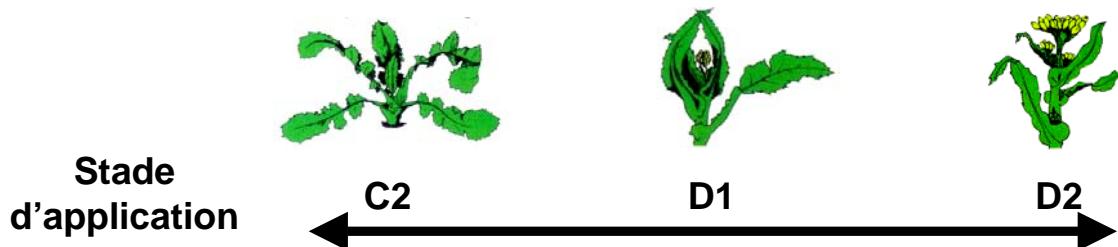
### ★ Pourquoi Sunorg Pro en reprise de végétation ?

Pour :

- Réduire la croissance du colza et minimiser le risque de verse.
- Protéger le colza des différentes maladies susceptibles de provoquer des dégâts en reprise de végétation : Cylindrosporiose, oïdium ...
- Grouper la floraison : maturation plus homogène des siliques (limite les risques d'éclatement)
- Minimiser le développement de maladies sur colza versé (Alternaria)



### ★ Sunorg Pro : un produit souple d'emploi



### ★ Sunorg Pro : un produit adapté à toutes les situations

- Sunorg Pro à la reprise de végétation est la solution efficace et simple pour toutes les variétés de l'exploitation.
- La dose peut s'ajuster en fonction du risque de verse de la variété, et sa sensibilité à la cylindrosporiose.

Variétés	Verse	Cylindrosporiose	<b>Sunorg Pro</b> (sans adjuvant)
Standing	TPS	TPS	0,6 l/ha
Constant	TPS	PS	0,6 à 0,8 l/ha
Corail	TPS	PS/TPS	0,6 l/ha
ES Astrid	TPS	TPS	0,6 l/ha
Exagone	S *	S	0,8 l/ha
Libri CS	TPS	S/PS	0,8 l/ha

Sensibilité variétés : source CETIOM et firmes - mai 2005

→ Si forts reliquats azotées ou fortes densités

→ Si forts reliquats azotées ou fortes densités

\* Sensible si conduit comme une lignée

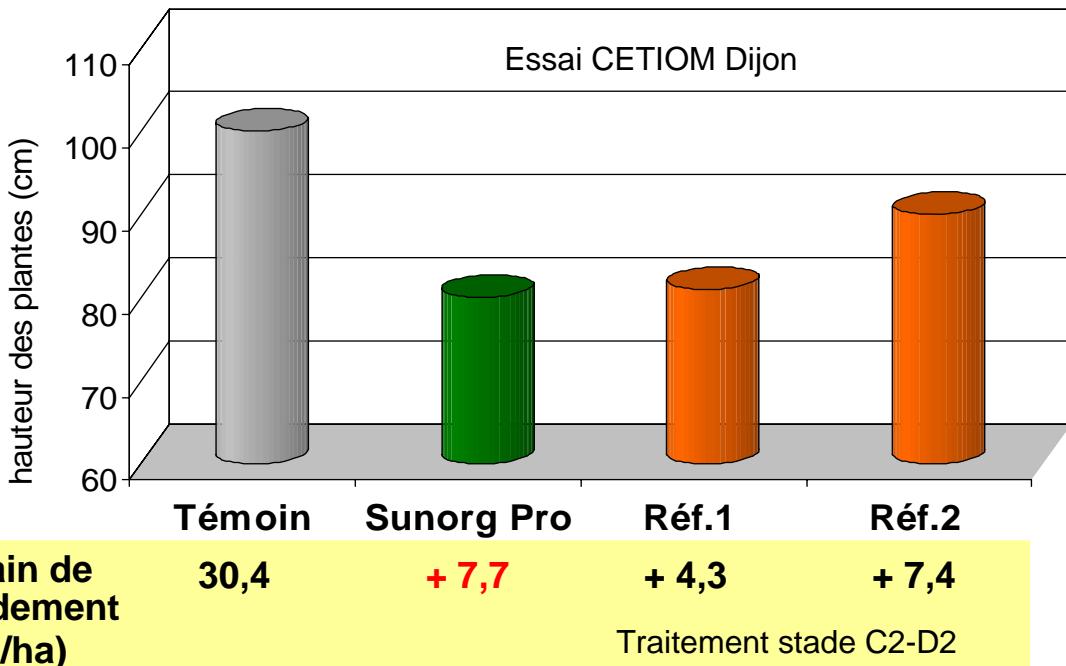
# Sunorg® Pro

## Flash régulateur et fongicide colza



★ Sunorg Pro une excellente efficacité pour contrôler la verse

### Une remarquable efficacité régulateur



- Sunorg Pro, c'est un effet identique à la référence 1 sur la hauteur et un gain de rendement important.

★ Qu'est ce que Sunorg® Pro ?

- Autorisation de vente n° 2010326
- Composition : 90 g/L de metconazole
- Formulation : concentré soluble
- Usages et doses autorisées sur crucifères oléagineuses :
  - Sclerotiniose, alternariose, cylindrosporiose, oïdium : 0,8 L / ha
  - Phoma : 0,6 L / ha
  - Régulation de la croissance : 0,8 L / ha
- Classement toxicologique :
  - Xn
  - R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

- AQUA : Dangereux pour les organismes aquatiques
- Nombre maximum de traitement par saison : 2
- Délai d'emploi avant récolte – DAR : Colza 45 jours
- Distance par rapport au point d'eau – ZNT : Non fixée, recommandation BASF Agro : 5 mètres
- Délai de réentrée dans les parcelles : Non fixé, recommandation BASF Agro : 6 heures
- Autres autorisations : Blés, orges, seigle, avoine, triticale, pois protéagineux, féveroles, lupins, pois de conserve et lin.

**Protection utilisateur lors de manipulation produit :** Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetables de type P3, botte de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

SUNORG PRO® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Fev. 2006 Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de SUNORG PRO, de s'assurer avant toute application, auprès du N°Azur BASF AGRO 0810 02 30 33, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.